



Mignaloux, le 5 Juin 2010

Chers handballeuses et handballeurs,

La saison 2009/2010 est à peine terminée qu'il faut déjà penser à la rentrée prochaine. Merci encore à tous et toutes pour cette année écoulée, pour vos bons résultats et votre investissement au sein du club.

Vous trouverez ci-dessous les formalités d'inscription pour la saison 2010/2011. Pour une bonne organisation du secrétariat et pour un début de saison en douceur, il est **très important** que votre dossier nous parvienne **avant mi-août**.

!

Un délai minimum d'une semaine est nécessaire entre le dépôt de la demande d'adhésion et la réception de la licence. De plus, il n'y aura qu'un seul envoi hebdomadaire des dossiers à la Ligue.

Pour jouer vos premiers matches, il est impératif de respecter cette échéance.

Pour ceux qui reprennent une licence,

*nous retourner le **DOSSIER COMPLET** le plus rapidement possible :*

- 1) - la feuille de licence pré remplie, vérifiée et signée par votre médecin ;
- 2) - 5 enveloppes timbrées avec nom et adresse ;
- 3) - un chèque à l'ordre du HBCMB (possibilité de paiement fractionnable) qui sera encaissé fin septembre. Merci de noter au dos du chèque votre nom et votre catégorie d'âge afin de faciliter la gestion ;
- 4) - 3 photos d'identité.

Pour les nouveaux licenciés (non licenciés l'an passé) :

Points 1, 2, 3, 4 ci-dessus +

- 5) - un justificatif d'identité (photocopie recto verso de la carte d'identité, livret de famille).

Tarifs licences HBCMB saison 2010/2011

Ecole de Handball 2004/2003/2002	Moins de 12 ans 2001/2000/1999	Moins de 14 ans 1998/1997	Moins de 16 ans 1996/1995	Moins de 18 ans 1994/1993	Plus de 18 ans 1992/1991 ...
30,00 €	55,00 €	60,00 €	65,00 €	70,00 €	90,00 €

Pour les licenciés avec mutation :

Points 1, 2, 3, 4, 5 ci-dessus +

- 6) - le papier justifiant que vous avez envoyé, en recommandé, le carton de la Ligue au président du club quitté ;
- 7) - fournir un courrier du président avec autorisation de quitter votre club pour celui de Mignaloux Beauvoir (après le 14/07/2010) ;
- 8) - dans le cadre d'une mutation - dans la période : du 1er juin au 14 juillet, ou hors période : après le 14 juillet -, 2 chèques vous seront demandés :
l'un encaissable par le club, et l'autre vous étant redonné en fin de saison si le contrat moral et sportif que nous avons passé a bien été respecté.

Tarifs Mutation HBCMB saison 2010/2011			
Conditions	Jeunes nés jusqu'en 1995	Moins de 18 ans 1994/1993	Plus de 18 ans 1992/1991 ...
Dans la période (01/06 - 14/07)	50,00 €	87,00 €	110,00 €
Hors période (après le 14/07)	50,00 €	87,00 €	152,00 €
Pour raisons scolaires, familiales ou professionnelles	Gratuit	65,00 €	87,00 €

En cas de mutation pour tout dirigeant au sein du HBCMB, celle-ci est gratuite.

!

**Autre document indispensable pour tous les mineurs licenciés :
une **AUTORISATION PARENTALE** à nous retourner dûment complétée.**



!

**Tout licencié qui permettra au Club de trouver de nouveaux SPONSORS se verra attribuer 10 % de la somme obtenue.
Pour plus d'informations, nous contacter.**

Tous les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances,
et se tiennent à votre disposition pour toute demande ou proposition de votre part.

Le dossier est à renvoyer à :
Laurence Bourdon
73 rue Chantemerle
86550 Mignaloux Beauvoir
☎ 05-49-45-70-89

Autres contacts :
Jean François Baudinot
☎ 05-49-88-22-43
Anne Chabosseau
☎ 05-49-01-99-24